

Communiqué de presse

UN NOUVEAU BUREAU A LA CARMF

Le Conseil d'Administration de la CARMF vient d'élire son nouveau bureau comme tous les trois ans, suite au renouvellement de la moitié des administrateurs.

Pour le poste de Président, bien qu'aucun candidat ne se soit présenté, le Docteur MAUDRUX, seul administrateur figurant sur les bulletins, a été élu dès le premier tour à la majorité absolue. Il a accepté la Présidence à une condition : ne faire que la moitié de son premier mandat de 3 ans, au lieu des deux ou trois prévus par le décret du 22 juillet 2015 sur la gouvernance des sections professionnelles, pour permettre d'assumer une transition progressive avec le premier Vice-Président qui lui succèdera.

Le Docteur Thierry LARDENOIS, médecin généraliste (secteur 1) et élu de la région de Strasbourg, a été élu Premier Vice-Président.

Le Conseil a ensuite procédé à l'élection des autres membres du Bureau comportant deux généralistes aux postes de vice-présidents, deux spécialistes et deux allocataires. La composition du Bureau est donc la suivante :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| ✓ Président : | - Docteur Gérard MAUDRUX |
| ✓ Premier vice-président : | - Docteur Thierry LARDENOIS |
| ✓ Deuxième vice-président : | - Docteur Olivier PETIT |
| ✓ Troisième vice-président : | - Docteur Eric MICHEL |
| ✓ Trésorier : | - Docteur Hervé ENTRAYGUES |
| ✓ Trésorier-adjoint : | - Docteur Sylviane DUTRUS |
| ✓ Secrétaire général : | - Docteur Claude POULAIN |
| ✓ Secrétaire général adjoint : | - Mme Joelle PERRIN |

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (126 000 cotisants, 81 000 prestataires). Elle recueille chaque année plus de 2,35 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,17 milliards d'euros de prestations, les excédents sont affectés aux réserves ou servent à payer la compensation nationale.

*Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr*